

251
Juin 2023



#entrenous

LA NEWSLETTER DES SALARIÉS INTÉRIMAIRES DE MANPOWER



Comment anticiper et prévenir les risques professionnels ?

- # Travaillez en toute sécurité !
- # Les risques liés aux addictions
- # Attention aux fortes chaleurs !
- # Attention aux blessures aux mains
- # Les risques routiers
- # Retour sur la Safety Week 2023
- # En cas de danger, exercez vos droits d'alerte et de retrait
- # Le meilleur tremplin vers l'emploi durable
- # Trouve ton job pour l'été
- # Restons connectés



TRAVAILLEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Jeunes salariés, prenez soin de votre sécurité

Les jeunes salariés (18-29 ans) ont 2 à 3 fois plus d'accidents du travail que leurs aînés. Avec une perception incomplète des risques, vous êtes naturellement plus exposés aux risques.



Consulter la fiche pour intégrer les bons réflexes !



**Votre sécurité
est notre priorité :
nous sommes
à votre écoute
pour en parler !**

Les risques liés aux addictions



Les drogues et l'alcool sont **responsables de plus de 20% des accidents du travail*** : si elle peut paraître banale, voire festive, la consommation de ces produits entraîne une perte de vigilance, un excès de confiance en soi voire de l'agressivité et un déni du risque.

Certains médicaments peuvent aussi avoir ces effets, lisez bien leur notice. Soyez **responsables**, protégez **votre sécurité** et celle de vos collègues en ne consommant ni alcool ni drogues **avant** et **pendant** votre travail.



Consulter la fiche

Attention aux fortes chaleurs !



En cas de canicule, un coup de chaleur peut avoir de graves conséquences : **surveillez l'apparition des 1^{ers} symptômes (crampes, nausées, maux de tête et de ventre, vertiges...)**. En cas de forte fièvre, de soif accentuée, de sueurs abondantes, de pouls rapide et fort ou d'étourdissements, alertez immédiatement les secours.

LES BONS RÉFLEXES

- **Buvez beaucoup d'eau**, régulièrement et même si vous n'avez pas soif.
- **Protégez-vous la tête du soleil**.
- Portez des **vêtements légers, clairs et en coton** pour absorber l'humidité.
- **Réduisez vos efforts physiques** : utilisez les aides mécaniques à la manutention.
- Ne consommez **pas d'alcool**.
- Faites des **pauses à l'ombre** ou dans une pièce climatisée.



Consulter la fiche



Travaillez en toute sécurité !



Les risques liés aux addictions



Attention aux fortes chaleurs !



Attention aux blessures aux mains



Les risques routiers



Retour sur la Safety Week 2023



En cas de danger, exercez vos droits d'alerte et de retrait



Le meilleur tremplin vers l'emploi durable



Trouve ton job pour l'été



Restons connectés



Travaillez en
toute sécurité



Manpower®

Attention aux blessures aux mains



1 ACCIDENT DE TRAVAIL SUR 3 AFFECTE LES MAINS ! C'est la partie du corps la plus souvent blessée, au travail et dans la vie courante.

- Portez des **gants adaptés aux risques** et en bon état.
- **Respectez les consignes** de sécurité au poste.
- N'utilisez pas de produits chimiques, d'outillage ou de machine sans autorisation et formation.
- Utilisez des **outils adaptés et sécurisés**.
- **Respectez les dispositifs de sécurité** (grille, carter...).



[Consulter la fiche](#)

Les risques routiers



En France, la route est la **1^{ère} cause de décès au travail**.

En 2021, **454 personnes sont décédées** et 56 390 ont été victimes d'un accident de la route lié au travail*.

POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

- **Repérez votre itinéraire** et partez suffisamment à l'avance pour éviter le stress du retard.
- **Dormez suffisamment** : entre **7 et 8 heures** par nuit.
- **Respectez les limitations de vitesse**, quitte à arriver en retard, mais en vie !



[Consulter la fiche](#)

Retour sur la Safety Week 2023



Évènement phare de notre démarche de prévention nationale, la **8^{ème} édition** de la Safety Week Manpower s'est tenue du 20 au 24 mars 2023. Une véritable réussite, puisque **plus de 600 actions** ont été réalisées partout en France, avec pas moins de **450 clients touchés**, et des **milliers de salariés intérimaires sensibilisés** !



[En savoir plus](#)

En cas de danger, exercez vos droits d'alerte et de retrait

Lorsqu'une situation présente un danger grave et imminent pour votre vie ou votre santé, vous pouvez arrêter votre travail et quitter votre poste pour vous mettre en sécurité. Votre employeur et votre agence Manpower doivent alors être alertés du danger. Ces droits sont reconnus à tout salarié, quel que soit son contrat de travail, et leur usage ne peut être passible de sanction.



[Consulter la fiche](#)

Le meilleur tremplin vers l'emploi durable

CDI • INTÉRIMAIRE

Au cœur de notre programme MyPath®, le CDI-Intérimaire, c'est :

- un **Agent de Talents dédié** à votre trajectoire professionnelle,
- les **avantages du CDI et de l'intérim réunis**,
- un **revenu mensuel garanti**,
- des missions **diversifiées**.



[Retrouvez toutes les opportunités en ligne](#)

+ 15 000
CDI-Intérimaires
signés en 2022



Travaillez en toute sécurité !



Les risques liés aux addictions



Attention aux fortes chaleurs !



Attention aux blessures aux mains



Les risques routiers



Retour sur la Safety Week 2023



En cas de danger, exercez vos droits d'alerte et de retrait



Le meilleur tremplin vers l'emploi durable



Trouve ton job pour l'été



Restons connectés



Travaillez en toute sécurité



Manpower®

Trouve ton job pour l'été

+ 25 000 offres d'emploi

avec ou sans expérience

dans de nombreux secteurs :

*Aéronautique, Agroalimentaire, Automobile,
BTP, Logistique, Maintenance, Production,
Relation client, Restauration, Tourisme, ...*



Découvrir les offres

Rendez-vous sur l'appli
Mon Manpower,
Manpower.fr ou en agence.



Exigence & passion : gagnons du terrain ensemble !



#ManpowerAvecLeXV

Credit photos : Inigo Balthers - France Rugby

- # Travaillez en toute sécurité !
- # Les risques liés aux addictions
- # Attention aux fortes chaleurs !
- # Attention aux blessures aux mains
- # Les risques routiers
- # Retour sur la Safety Week 2023
- # En cas de danger, exercez vos droits d'alerte et de retrait
- # Le meilleur tremplin vers l'emploi durable
- # Trouve ton job pour l'été
- # Restons connectés



**Travaillez en
toute sécurité**



Facilitez
la gestion de
votre quotidien
avec l'**appli**
Mon Manpower

Téléchargez-la vite



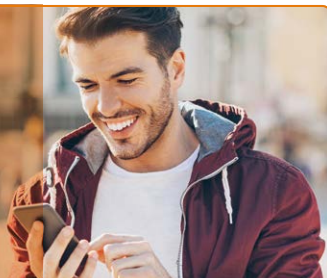
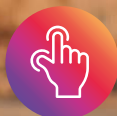
MyPath

**JE PEUX COMPTER
SUR MON AGENT**
pour promouvoir
mon profil auprès
des entreprises

Découvrez notre démarche
Agents des talents /
MyPath®



Des actus,
des jeux concours...
Suivez-nous
sur Instagram :
@manpowerfrance



Découvrez tous
vos avantages et
services exclusifs,
accessibles dès
votre 1^{ère} heure
de mission.



**Retrouvez
les précédentes
éditions sur
Manpower.fr**



HOTLINE INTÉRIMAIRES 7J/7 - 24H/24

0 809 400 166

Service gratuit
+ prix appel

Déposez votre demande d'attestation, de duplicata ou toutes autres questions sur notre répondeur,
votre Hotline vous recontacte dans un délai maximum de 24h (sur les jours ouvrés).

Pour un traitement plus rapide et plus efficace, n'oubliez pas de communiquer vos coordonnées
(nom, prénom, date de naissance ou n° d'intérimaire) et surtout le motif de votre appel avec
la ou les périodes concernées.

Depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale)

CHAQUE JOUR // FAISONS GRANDIR LA CONFIANCE

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : www.fastt.org • AKTO - www.akto.fr • Prévoyance : www.intermair.esprevoyance.fr - Tél. : 0 974 507 507 • **CSEC Manpower** - Tél. : 01 77 61 21 30 - www.csecmanpower.com • **CSE CENTRE-EST** - Tél. : 04 78 89 22 36 - contact@csecentrestmanpower.com • **CSE NORD** - Tél. : 03 20 52 09 73 - csemanpowernord@orange.fr • **CSE ILE-DE-FRANCE** - Tél. : 01 53 25 06 50 - infocse@manpoweridf.fr • **CSE OUEST** - Tél. : 02 51 83 70 71 - info@cse-ouest-manpower.com • **CSE SUD** - Tél. : 05 61 49 30 00 - contact@cse-sudmanpower.com • **CSE SIÈGE** - cse-siegemanpower.fr. La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site informations Sociales.



Travaillez en toute
sécurité !



Les risques liés aux
addictions



Attention aux fortes
chaleurs !



Attention aux
blessures aux mains



Les risques routiers



Retour sur la Safety
Week 2023



En cas de danger,
exercez vos droits
d'alerte et de retrait



Le meilleur tremplin
vers l'emploi durable



Trouve ton job pour
l'été



Restons connectés



**Travaillez en
toute sécurité**



Manpower